

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MILITAIRE
FAMILIALE ET SOCIALE

FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882

Fondatrice

M^{me} KOEHLIN-SCHWARTZ

Présidente générale : M^{me} HENRI GALLI

BULLETIN MENSUEL



SOMMAIRE

I ^{re} PARTIE	Pages.	II ^e PARTIE	Pages.
<i>Actes officiels.</i>			
Assemblée générale annuelle de l'U. F. F.....	190	Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : <i>Addenda</i>	202
Comité central de la Croix-Rouge française.....	190	Index général de l'Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre.....	208
Comité central de l'U. F. F.....	191	Les Conférences de l'Union : II. — L'hygiène alimentaire dans la famille, par M. le Professeur Marcel Labbé.....	211
Commissions centrales.....	191	Chronique des Croix-Rouges. — Dr H.-M. Fay.	220
Gouvernement militaire de Paris.....	195	Causerie médicale : Est-il dangereux de consommer des huîtres? — Dr Pierre Sée.....	222
Comités régionaux.....	196		
Comités de l'étranger.....	199		
Récompenses.....	200		
Nécrologie.....	200		

407 82

SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION & ADMINISTRATION

102, boulevard Malesherbes, PARIS-17^e. — Téléphone : Wagram 17-68.

PREMIÈRE PARTIE

ACTES OFFICIELS

Assemblée générale annuelle de l'Union des Femmes de France.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le vendredi 9 juin, à l'Hôtel Continental.

Le maréchal Pétain a bien voulu en accepter la présidence d'honneur.

Les réunions des délégués des Comités régionaux se tiendront le samedi 10 juin, au Siège social, 102, boulevard Malesherbes, sous la présidence de M^{me} Henri Galli.

Comité Central de la Croix-Rouge française.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1922.

Section des Jeunes. — Un nouveau projet pour la constitution d'une Section de la jeunesse (C. R. F.) est soumis au Conseil central. Celui-ci, après un échange de vues, décide d'en proposer l'adoption aux Comités centraux des trois Sociétés.

Reconnaissance de nouvelles sociétés de la Croix-Rouge. — Le Comité central prend acte de la reconnaissance qui lui a été notifiée, par le Comité international de Genève, des Sociétés de Croix-Rouge de Colombie, du Paraguay, d'Esthonie, de Costa-Rica.

Secours à la Russie. — M. de la Grange, délégué de la Croix-Rouge à Moscou, est parti rejoindre son poste. Une protestation a été adressée au pouvoir des soviets, en raison du port d'attache éloigné de la frontière qui nous a été désigné, ce qui augmente les frais de transit, et en raison de la région lointaine qui nous est imposée, alors que la convention précisait que cette région serait fixée d'un commun accord entre les soviets et la Croix-Rouge.

Secours à la Turquie. — La mission a de très heureux résultats, mais ne pourrait durer au delà du 1^{er} août, que si elle reçoit de nouveaux subsides.

MALADES & BLESSÉS

Lits, Fauteuils, Voitures & Appareils Mécaniques

VOITURETTES pour MUTILÉS — FAUTEUIL ROULANT à MOTEUR

Transports en Ambulances Automobiles

Jambes et Bras artificiels perfectionnés

Tous Appareils et Chaussures orthopédiques

Voitures de Luxe pour Enfants

Couveuses Artificielles pour Enfants

DUPONT
10, Rue Hautefeuille PARIS (6^e)

MAISON FONDÉE EN 1847

Hors Concours : Lille 1920

Grand Prix : Exposition Nat^{le} Maternité et Enfance, Paris 1921

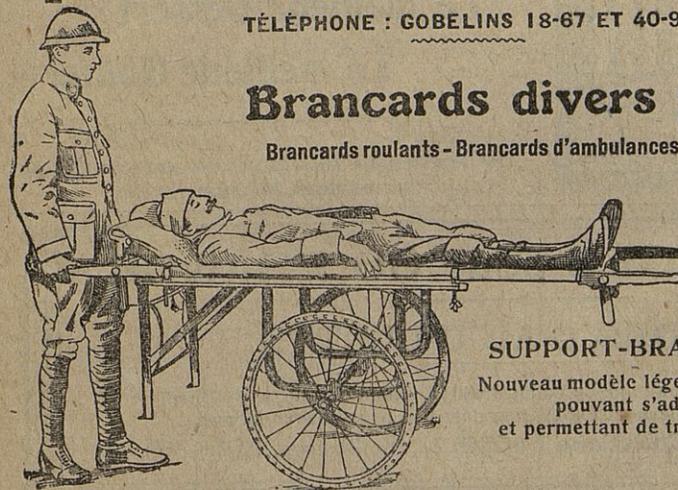
Fournisseur des Hôpitaux
des Croix-Rouges Française et Américaine
et du Service de Santé Militaire

(Centres d'Appareillage de Paris, Lyon, Lille, Amiens, Nancy)

TÉLÉPHONE : Gobelins 18-67 ET 40-95

Brancards divers pour Blessés

Brancards roulants - Brancards d'ambulances - Civières - Cadres - Gouttières

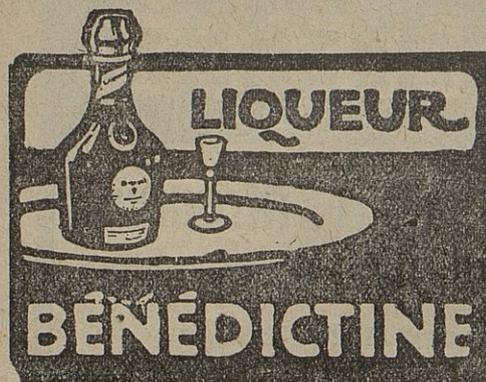


SUPPORT-BRANCARD MÉTALLIQUE
Nouveau modèle léger, solide, suspendu sur ressorts,
pouvant s'adapter à tous brancards
et permettant de transporter les blessés au loin.

Succursale à Lyon : 6, Place Bellecour



LANDAU DE LUXE



TEIGNEZ-VOUS BIEN
ET SANS DANGER
H. CHABRIER
Renommée Mondiale
Demander Renseignements & Notice N° 5, envoyés grat.
48, PASSAGE JOUFFROY, 48, PARIS (9^e)

N'ABIMEZ PLUS VOS MURS
avec les clous
CROCHET X
SERVEZ-VOUS DU MERVEILLEUX
qui se fixe avec une aiguille acier dans tous les murs même en brique, ne laisse aucune trace après l'extraction, porte 10, 15 et 20 Kil. Exiger le véritable Crochet X. En vente 6^e Mag, Quinc. Coul, Bazaars et Anglo-French C, 37, rue d'Enghien, Paris
SE MÉFIER DES IMITATIONS

ART ET DENTELLES

BLOUSES sur mesures, avec dentelles, broderies, petits plis et points. Modèles inédits et différents pour chaque cliente. Combinaisons les plus artistiques avec vieilles dentelles, fonds bonnets brodés, etc.

NAPPES, COUSSINS, DESSUS LITS, etc.

Madame KEISER, 47, rue de l'Orangerie, VERSAILLES.

EPILATOIRES Notice 5 sur demande.
DUSSER 1, R. J.-J. Rousseau, Paris.
Les seuls réellement efficaces et inoffensifs.

LES CONFITURES D'ORANGES
PICON

Le meilleur Dessert
Le meilleur Gôter

EN VENTE DANS TOUTES LES GRANDES ÉPICERIES
ET MAISONS D'ALIMENTATION

SAUVEZ VOS CHEVEUX
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
Pétrole HAHN
QUI EMBELLIT, CONSERVE, RÉGÈNE
LA CHEVELURE
ET LA PARFUME AGRÉABLEMENT
EN VENTE PARTOUT. Gros: F. VIBERT, FAB. LYON

12 OUVRAGES pour 36 FRANCS

UNE IDÉE D'AIGUILLETTE

Abonnement mensuel à un ouvrage de dame, INÉDIT, échantillonné, avec fournitures spéciales pour la broderie et explication détaillée pour chaque ouvrage.

Directrice : **Madame Christiane ROGER, 76, rue Blanche, PARIS, (9^e)**

Secours aux écoliers russes. — Le Croix-Rouge française a été sollicitée à diverses reprises de joindre du matériel scolaire à ses envois en Russie; elle ne peut réserver à ces demandes un accueil favorable, car elle sortirait de son cadre.

Comité Central de l'U. F. F.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL DE DIRECTION.

28 avril. — La réunion du Conseil d'administration, qui suivra l'Assemblée générale, est fixée au lundi 12 juin à 2 h. 15, l'Assemblée ayant lieu le vendredi 9 et la réunion des présidentes et des délégués régionaux le samedi 10.

Dix nouveaux membres devant, en exécution des statuts, être proposés par le Conseil d'administration, l'accord se fait sur les noms suivants : M^{me} Koechlin-Schwartz, marquise de Noailles, comtesse de Rohan-Chabot, M^{me} Rouen, comtesse Costa de Beauregard, M^{mes} Morancé, Fay, Le Trocquer, Spiess, générale Ferrié. M^{me} Canet ayant manifesté le désir de ne pas se représenter, sera remplacée par M^{me} Albert Canet.

Il est voté les subventions suivantes : 2.000 francs au Cercle du soldat de Paris; 5.000 francs à l'Abri du soldat; 5.000 francs à la Crèche de Bordeaux-Bastide (cette subvention ne sera pas renouvelée l'an prochain); 3.000 francs au Dispensaire marin d'Elbœuf; 5.000 francs à l'École de plein air d'Orléans (2.500 francs au titre propagande, 2.500 francs sur les fonds de la tuberculose).

Commissions Centrales.

PERSONNEL.

Nos réunions du troisième dimanche sont toujours nombreuses; nous en reparlons dans chaque Bulletin, pour les infirmières qui n'y sont pas encore venues, parce qu'elles les ignorent, et nous espérons les y recevoir bientôt.

Celles de nos infirmières qui suivent ces réunions fidèlement s'intéressent aux causeries qui sont faites à l'heure du thé et qui sont à la fois instructives et éducatrices.

Nous sommes très reconnaissantes à nos chères conférencières de nous donner leur temps et leur savoir; nous les en remercions bien vivement.

M^{lle} Cathé Descroix a bien voulu résumer elle-même pour le Bulletin

Femmes de France.

sa causerie du troisième dimanche du mois de mars, causerie un peu sévère, mais dont les pensées, d'une grande élévation morale, sont si justement exprimées. Les conseils qu'elle nous donne viennent au bon moment pour nous faire sentir qu'aucune tâche n'est jamais terminée et que ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne la Croix-Rouge. Sentons toute notre responsabilité, et que nos infirmières répondent à l'appel du Service du personnel de l'U. F. F., qui forme les équipes demandées par le Service de Santé, soit pour le gouvernement militaire de Paris, soit pour tout le territoire français, soit encore pour les formations hors de France.

Ces équipes se composent de deux infirmières-majors et de six infirmières. En outre, nous inscrivons toutes celles qui, parmi nos membres n'ayant aucun diplôme, sont désireuses de servir dans les services administratifs et les œuvres satellites de la Croix-Rouge.

Le Service du personnel espère recevoir beaucoup de demandes d'inscription en ce qui concerne les services administratifs. Les engagements se renouvelleront deux fois par an, ce qui donne à toutes les bonnes volontés la possibilité de s'engager sans craindre de se déjuger au moment de l'appel.

Les inscriptions sont prises dès maintenant au Siège social, où tous les renseignements nécessaires seront donnés.

Voici le résumé de la causerie de M^{lle} C. Descroix :

L'enlèvement moral.

Pour quiconque a suivi d'un peu près l'évolution du dévouement féminin pendant et après la guerre, c'est une question intéressante de se demander ce que sont devenues tant d'infirmières de la première heure, qui semblaient passionnément décidées à remplir toujours leur devoir social et qui mènent aujourd'hui la vie banale d'une femme égoïste.

Ah, certes, beaucoup sont restées fidèles à l'idéal une fois entrevu, et c'est grâce à la continuité de leur dévouement que tant d'œuvres utiles vivent encore ou vont être créées, et c'est devant celles-là que je parle aujourd'hui. Mais, combien aussi qui, dégagées passagèrement de leur indifférence et de leur égoïsme coutumier; combien qui, galvanisées au contact d'une idée généreuse, ou à la vue d'une misère indiscutable, se sont laissées reprendre au bout de quelques années ou de quelques mois par la vague de matérialisme et d'égoïsme de l'après-guerre.

Elles ont cessé de mener avec nous la grande croisade de l'idéalisme et de dévouement contre les forces mauvaises qui veulent empêcher les hommes de servir leurs frères malheureux.

N'étaient-elles pas sincères quand elles disaient leur volonté de « servir » toujours? Si; elles étaient sincères, indiscutablement, mais elles n'ont pas su résister à l'isolement, ni à l'indifférence de leur milieu, ni à la tentation de faire passer le souci de leurs petits succès personnels avant la volonté de travailler pour l'intérêt général d'abord.

Et peu à peu, sans le vouloir, tel un touriste solitaire, vaniteux et imprudent, qui s'est vanté de parcourir tout seul l'immensité des sables mouvants du mont Saint-Michel, peu à peu elles ont été victimes du plus terrible des enlèvements, l'enlèvement de l'âme tout entière dans une vie sans efforts, sans sacrifice et sans amour.

Elles se sont résignées à vivre comme tout le monde, c'est-à-dire en parfaites égoïstes. Et cela à un tournant de l'histoire du monde où toutes les femmes capables de comprendre et d'aimer l'humanité souffrante devraient avoir à cœur de ne laisser aucune énergie bienfaisante inemployée.

Quelles sont donc les causes de cet enlèvement moral?

L'isolement. — L'indifférence du milieu ambiant, plus malfaisante que la critique violente qui, elle, au contraire, réveille nos énergies, stimule notre volonté. — La vanité, qui nous fait souvent considérer comme utiles à une œuvre des choses qui ne le sont qu'à la satisfaction de notre amour-propre. — Le surmenage, qui fait qu'on arrive peu à peu à ne plus se réserver le temps nécessaire à la réparation de ses propres forces physiques et morales.

Connaître les principales causes de l'enlèvement moral, c'est en connaître du même coup les principaux remèdes :

L'union des forces semblables, les relations fréquentes et cordiales entre femmes de bonne volonté, bref les occasions de sentir que l'on n'est pas seule à vouloir le bien dont on rêve. — La volonté de se réserver, quelles que soient ses occupations, un peu de temps chaque jour pour se soigner soi-même, pour se rappeler les raisons de se dévouer et être ainsi capables de résister à la fois aux milieux les plus indifférents et aux tentations d'amour-propre les plus violentes.

Un de nos jeunes écrivains, tombé au champ d'honneur, Henry du Rouvre, disait : « Servir, c'est se soumettre à sa besogne et soumettre sa besogne à une idée... Servir, c'est accepter d'être sacrifié, méconnu, bafoué, mais bienfaisant et satisfait. »

Le jour où toutes nos infirmières comprendront le dévouement de cette manière et sauront se réserver, quoi qu'il arrive, au moins quelques minutes chaque jour, pour lire et méditer des pensées de cette envergure, ce jour-là, leur dévouement durera; nous serons alors assez nombreuses pour aller partout où l'on nous réclame et, grâce aux dévouements nombreux des infirmières qui accepteront ainsi de s'expatrier, on ne parlera plus dans les pays lointains, comme on le fait, hélas! aujourd'hui, de la belle France « d'autrefois » : on pourra bientôt parler de la belle France de toujours!

× ×

Nous sommes heureuses de faire connaître à nos infirmières fatiguées, surmenées, ayant besoin d'une cure de repos et de bon air, qu'elles pourront l'accomplir dans les meilleures conditions au château des Capucins, dans notre domaine de Tonnay-Charente (Charente-Inférieure), où, pour la modique somme de 8 francs par jour, elles trouveront la pension complète, blanchissage compris. Là, dans un cadre riant, dans une atmosphère de cordialité, elles se remettront vite de leurs fatigues et reprendront les forces nécessaires à l'exercice de leur mission.

A. BEAUREGARD.

PROPAGANDE.

Une de nos dévouées et intelligentes infirmières-majors vient de faire, en Tunisie et en Algérie, des conférences qui ont obtenu le plus grand et le plus légitime succès.

Après avoir débuté par Tunis, où le Résident général lui a réservé un accueil mérité, M^{me} Jeramec est allée à Bizerte, Carthage, Sousse, Sfax, Kairouan, Gafsa, Tozeur, Gabès, et partout elle a jeté des jalons d'œuvres d'assistance au nom de l'Union. Dispensaires, gouttes de lait, consultations, elle a partout tenté quelque chose, réunissant presque à coup sûr.

Après la Tunisie, l'Algérie a reçu sa visite : Bône, Batna, Constantine, Sétif, Bougie, Alger, Oran, Tlemcen, Mostaganem, Relizane, Perrégaux, Dellys ont tour à tour entendu sa parole éloquente et persuasive.

De tous côtés, on demande son retour, et les éloges que lui décernent tous les journaux et toutes les autorités sont un précieux encouragement.

Nous citons au hasard quelques passages les plus applaudis de ses conférences, que le manque de place nous empêche, à notre grand regret, de pouvoir reproduire en entier.

Dans ces conférences, présidées par les autorités, gouverneur, résident, préfets, généraux, sous-préfets, maires, délégués français ou régionaux, tous ont paru à ses côtés, la présentant à un public bien vite conquis. De grands chefs arabes, drapés dans leurs superbes manteaux rouges, applaudissaient à tout rompre, à côté des évêques gantés de violet ou de l'archevêque de Carthage.

S'adressant aux Arabes, M^{me} Jeramec leur a dit :

Nous connaissons le grand cœur de l'Algérie et des Algériens, et nous savons qu'on n'y fait pas appel en vain. Si, depuis longtemps déjà, nous n'avions apprécié l'indigène, la guerre nous l'aurait révélé. Nous l'avons vu au front, plein d'ardeur, d'entrain et de courage, mon rôle m'a donné la triste mission d'en recevoir blessés dans mes bras, de panser leurs plaies douloureuses, de voir leurs yeux pleins de reconnaissance, et, quand la mort implacable nous les emportait, nous les pleurions comme nos propres enfants, leur fermant les yeux d'une main maternelle. La guerre n'a pas confondu les races, mais elle nous a donné un seul cœur et une seule pensée : l'amour et la grandeur de la patrie dans la justice et désormais dans la paix.

Plus loin elle dit encore :

Quel peuple n'a pas suivi avec émotion les heures longues et cruelles de notre calvaire. Qui n'a pas applaudi à la Marne, qui n'a pas palpité à Verdun, qui n'a pas vécu les jours sombres de l'Yser, et qui n'a pas compris que, si nous étions victorieux, c'est que nous triomphons pour une juste cause, la cause de l'humanité tout entière, et que si, à chacun des Alliés et à nos valeureux chefs, revient une grande part de gloire, la plus pure, la plus belle, revient incontestablement au poilu français, qui a su forcer l'admiration du monde entier.

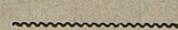
Nous sommes au lendemain de la plus formidable explosion de violence qui ait jamais bouleversé le monde : en dépit des apparences, rien n'est moins au repos que la terre sur laquelle nous marchons, et il n'est pas mauvais d'avertir les danseurs et les danseuses, les jouisseurs et les joueuses que les cendres sont encore fumantes sous leurs pieds et que les abîmes ne sont qu'à demi refermés...

Enfin, après un vibrant appel à la charité pour nos malheureux rapatriés des villages dévastés, elle termine la conférence en disant à ceux qui veulent bien se souvenir :

Conscients, alors, d'avoir contribué et apporté notre aide au relèvement rapide de notre pays, nous pourrions crier tous d'une seule voix, tous d'un seul cœur : Vive notre chère France, toujours belle, glorieuse, pacifique et féconde.

Inutile d'ajouter que de chaleureux applaudissements ont éclaté de tous côtés pour féliciter M^{me} Jeramec de sa belle conférence.

J. LEJARS.



Gouvernement militaire de Paris.

GRUPE DU 2^e ARRONDISSEMENT. — Le groupe du 2^e arrondissement a donné, le 19 mars, à la Galerie des Champs-Élysées, une matinée de gala sous la présidence de M^{me} Henri Galli, présidente générale de l'U. F. F. et de M^{me} la générale Coffec. Au programme : danses, bal d'enfants, guignol, intermèdes avec chants, danses Louis XV en costumes, exécutées par M^{lle} Pauline Régnier, de l'Opéra, et M^{lle} M. Desgrange. M^{me} Henriette Régnier nous a présenté des danses nouvelles, pour remplacer tango, schimpy, puis il y a eu un concours de danses actuelles. Le tout a obtenu un grand succès.

M^{me} Barbier-Hugo, la générale Coffec, la générale Bunoust, d'autres personnalités, assistaient à cette réunion. Le général Berdoulat s'était fait représenter par un de ses officiers d'état-major. Cette fête étant donnée au profit d'Amigny-Rouy (Aisne), village dévasté, les députés de l'Aisne avaient eu à cœur d'y assister. M. Hugues a pris la parole au moment de la quête; dans son discours très prenant, très poétique et patriotique, il a évoqué l'ancien Amigny-Rouy prospère et parlé du nouveau si malheureux; il a terminé en faisant un touchant et chaud appel à la générosité des femmes françaises.

Matinée très réussie sous tous les rapports : le bénéfice net a été de 3.454 fr. 45. Il a été recueilli sept adhésions, dont deux en qualité de membre d'honneur.

BOULOGNE-SUR-SEINE. — Le Comité de Boulogne-sur-Seine a donné, le 2 avril, à la salle des fêtes, une matinée artistique sous la présidence de M^{me} Galli, assistée de M^{me} Barbier-Hugo, de M^{lle} Aizelin, du général et de M^{me} Coffec et de M. Audigier.

D'éminents artistes ont prêté leur concours gracieux : M^{me} Strimer, cantatrice de grand talent, a été vivement applaudie dans ses chants russes; M^{lle} Peltier, soliste des concerts Colonne, M. de Ruaz, violon, premier prix du Conservatoire; M. Donneau, dans des poésies de Musset, ont été rappelés avec enthousiasme, M. Benharoche, aveugle de guerre, a ému l'auditoire par sa voix si belle et si prenante et M^{lle} Régnier, de l'Opéra, avec M^{lle} Maya, son élève, ont terminé par des danses en costume qui ont eu le plus vif succès.

M. Audigier, avec son talent habituel, a rappelé tous les services rendus pendant la guerre par la Croix-Rouge, et spécialement par l'U. F. F. et parlé des œuvres organisées pour le temps de paix, en faisant appel au concours de toutes les bonnes volontés, appel qui a déjà amené plusieurs adhésions nouvelles.

La recette est destinée au dispensaire de l'U. F. F. à Boulogne, qui est en pleine activité et reçoit de 45 à 50 malades à chaque consultation.

CHAVILLE-VIROFLAY. — M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente de l'U.

F. F., a présidé, le 8 mai, l'Assemblée générale du Comité de Chaville-Viroflay. M^{me} Vignes, qui avait autrefois accepté les fonctions de présidente dans des circonstances particulièrement difficiles et les avait remplies, pendant la guerre, avec un inlassable dévouement, avait demandé à en être relevée, en raison de ses nombreuses occupations. Elle a été proclamée présidente honoraire, et remplacée par M^{me} André Balet. L'Union tient à témoigner sa gratitude à la nouvelle présidente et à la présidente sortante, de qui elle n'oubliera jamais les éminents services.

Comités Régionaux.

II^e RÉGION.

HAM. — Réunion du 13 mars 1922. — Étaient présentes :

M^{mes} Roussel, présidente d'honneur; Gobin, présidente; Lengelé, secrétaire-trésorière; Hausselle, Puche, Muzart, Lefrant-Griselin, Laisse, Pauquet, Henri Gronier, Sandras (de Chaulnes), Delacour (de Nesle).

M^{mes} Robert Lefrant et Richet, absentes, s'étaient fait excuser.

La présidence est tenue par M^{mes} Roussel et Gobin.

M^{me} Gobin remercie toutes les personnes présentes d'avoir bien voulu faire partie du Comité.

Lecture est donnée par M^{me} Lengelé du procès-verbal de la réunion du 30 janvier dernier.

On décide l'achat d'insignes de l'U. F. F. et de registres pour infirmières. Après échange de vues sur la manière de faire la propagande, il est décidé que, cette année, on se contentera d'envoyer par la poste des imprimés faisant appel un bon vouloir de tous.

La reconstruction du local, propriété de l'U. F. F. de Ham, n'étant pas terminée, il est convenu de surseoir à l'achat de matériel.

NESLE. — Le Comité annexe de Nesle s'est réuni le 20 mars 1922, au Siège social, place d'Armes, n° 3, sous la présidence de M^{me} E. Delacour, assistée de M^{me} Braillon, vice-présidente.

A l'ouverture de la séance, lecture est donnée du compte rendu de la réunion générale, qui a eu lieu à Ham le 30 janvier dernier.

On procède ensuite à la constitution du Comité.

Les personnes présentes, conscientes de la dette de gratitude que la population nesloise a contractée envers M. et M^{me} Vernes, saisissent avec empressement l'occasion de leur témoigner leur vive reconnaissance en les acclamant présidents d'honneur.

Le Comité est définitivement constitué de la manière suivante :

Présidents d'honneur, M. et M^{me} Vernes; présidente, M^{me} E. Delacour; vice-présidente, M^{me} Braillon; trésorier, M. Gobin; secrétaire, M^{me} De-

blangy. — Propagande, M^{mes} Féret et Carpentier; matériel, M^{mes} de Bousseville et Hadeugue.

Les dames présentes ont promis d'user de toute leur influence auprès de personnes amies pour recruter de nouvelles adhésions.

La prochaine réunion a été fixée au mois de mai; le Comité se tiendra avec le concours et sous la présidence d'honneur de M. et de M^{me} Vernes, de qui la présence est toujours une joie et un réconfort.

VII^e RÉGION.

REMIREMONT. — Un dispensaire antituberculeux a été récemment inauguré à Remiremont.

Le Comité a contribué à l'installation de cet établissement en versant 8.000 francs, intérêts du legs de 30.000 francs fait à l'U. F. F. par le fils de sa dévouée présidente, Gustave Schwartz, mort pour la France en 1915. Pour se conformer aux intentions du donateur, le Comité central avait autorisé l'affectation de ce legs à une œuvre antituberculeuse.

Les 1.600 francs d'intérêts annuels seront versés régulièrement au dispensaire, et aideront à sa bonne marche.

L'une des anciennes infirmières de l'hôpital, munie de tous les diplômes nécessaires, y est infirmière-visiteuse; elle sera secondée plus tard par des infirmières bénévoles.

Le Comité, en plus, a fait don au dispensaire du linge nécessaire aux consultations, de quelques petites tables et d'une armoire à médicaments, le tout d'une valeur de 220 francs.

Le dispensaire est un dispensaire d'arrondissement de la Société d'hygiène sociale.

MONTBELIARD. — Le Comité nous envoie la liste des objets confectionnés à l'ouvrage de l'U. F. F. du 1^{er} janvier au 31 mars 1922 et expédiés à Amerswiller près Altkirch (Haut-Rhin) : 27 chemises de femme, 4 draps, 6 taies, 1 douzaine de torchons, 13 jupons pour fillettes, 3 chemises d'enfant, 1 robe, 3 manteaux de fillette, 1 tricot, 9 jupes de femme, 6 tabliers, 2 paires de bas.

Nous félicitons le Comité de Montbéliard de sa bienfaisante activité.

XVI^e RÉGION.

MONTPELLIER. — Assemblée générale du 28 mars 1922. — L'Assemblée annuelle s'est tenue le 28 mars, sous la présidence de M. le professeur Gilis, délégué régional.

M. Bourguet, trésorier, a donné lecture de l'état financier qui comporte : 30.000 francs en bons de la défense nationale, 7.618 fr. 70 en banque, 4.123 fr. 60 en caisse, soit 41.743 fr. 30.

Nombre des membres : 336 à 10 francs; 177 à 5 francs. Membres nouveaux ou adhérents ayant passé membres titulaires : 100. Dépenses approximatives de l'année, loyer, assurance, frais de remboursements, etc. : 800 francs.

Distribution des carnets de la première souscription en faveur des maisons ouvrières, destinées à loger les familles nombreuses. Cette organisation sera l'objet d'un rapport particulier. — Reconstitution du Comité consultatif : proposition des 29 membres nouveaux. — Le don de 5 francs pour une paire de chaussettes et trois mouchoirs a donné 70 paires de chaussettes et 200 mouchoirs. Le Comité espère qu'ainsi et petit à petit, toutes les chaussettes et tous les mouchoirs nécessaires à un hôpital de 150 lits pourront être donnés sans qu'il en coûte rien pour le budget.

La S. B. M. et l'U. F. F. ont organisé, à la demande du président du Comité des fêtes de charité, une vente de petites fleurs au profit des régions libérées. Cette vente a eu lieu le 26 mars et a produit, grâce au dévouement de chacun, une assez belle recette.

Après un rappel de la messe annuelle pour le repos de l'âme des militaires morts pour la patrie, messe donnée de concert avec la S. B. M., le délégué régional fait un exposé très apprécié du rôle nouveau et très important que la Croix-Rouge est appelée à jouer, tant dans les organisations nationales que dans les organisations internationales, et invite chaque membre à faire encore plus de propagande et à grouper ainsi le plus grand nombre possible de membres autour de l'U. F. F.

La messe a été célébrée le 30 mars, en la cathédrale Saint-Pierre. Pendant cette cérémonie ont été chantés des fragments importants de la *Messe de « Requiem » de Mozart* par un chœur de dames et de messieurs, sous la direction de M. Léonce Granier. Cette exécution avait été organisée et préparée par les présidentes des deux Comités.

Nous adressons un remerciement tout particulier à M^{me} Forgue, présidente de l'U. F. F., qui s'est dépensée sans épargner ni son temps ni sa peine.

XX^e RÉGION.

NANCY. — Le Comité de Nancy, très éprouvé à tous les points de vue par la guerre, montre bien, par l'activité de ses œuvres sociales de la paix, que ses forces et son activité sont toujours aussi puissantes.

Son Foyer militaire, installé depuis novembre 1920 et dont l'organisation lui a occasionné de très gros frais (25.000 francs), fonctionne merveilleusement grâce au précieux concours d'une infirmière du Comité, M^{me} Ory, qui a bien voulu en assumer la direction. La fréquentation journalière est assez importante; des conférences y sont faites, des séances récréatives y sont données de temps à autre. Un arbre de Noël avec tombola a fait le bonheur de nombreux soldats, habitués du Foyer. En un mot, il donne entière satisfaction au Comité, puisqu'il a atteint le but poursuivi par lui et qui est celui de tout bon Foyer militaire, but moral avant tout, qui tend à soustraire le soldat à la rue, à l'alcool et aux occasions de débauche.

Pour l'arrivée de la classe 1922, des affiches vont être apposées dans les casernes de la ville.

En collaboration avec la section luxembourgeoise du Comité de Nancy, l'œuvre des Colonies scolaires va reprendre plus intensive que l'an der-

nier. Un premier convoi part le 11 avril; il sera suivi d'autres, qui se succéderont à un mois d'intervalle jusqu'en octobre. C'est donc un grand nombre d'enfants que le Comité va pouvoir s'efforcer de rendre à la santé grâce au concours et aux bons soins des dames luxembourgeoises.

Le bal annuel, donné le 18 février, a eu un plein succès. Etant donné le chiffre important de la recette, le Comité a décidé de faire un don de 2.000 francs à répartir entre les trois œuvres de guerre les plus importantes : tuberculeux, 1.000 francs; veuves de guerre, 500 francs; mutilés, 500 francs.

La quête annuelle est commencée. Le Comité espère bien voir augmenter le nombre de ses membres, très réduit depuis la guerre. A cet effet, des prospectus relatant la tâche du Comité pendant la guerre et ses œuvres actuelles sont distribués.

Comités de l'Étranger.

TURQUIE.

Comité de Constantinople.

Notre soupe populaire pour les réfugiés russes, que notre dévouée présidente, M^{me} Picard, avait si pratiquement installée avec l'aide des Sœurs de la maison de Sainte-Pulchérie et les dames de notre Comité et qui, pendant seize mois sans interruption, du 1^{er} janvier 1921 au 30 avril 1922, a distribué près de 20.000 repas composés de soupes, thé, lait, pain, ainsi que des vêtements et des secours, vient de se fermer. Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de l'œuvre accomplie avec un minimum de dépenses absolument surprenant dû au zèle infatigable et à la bonne administration de notre active collaboratrice de Constantinople, M^{me} Picard.

DÉPENSES FAITES DEPUIS LE MOIS DE JANVIER 1921 EN VÊTEMENTS, SECOURS ET SOUPE POPULAIRE.

	Litrs.	Ptrs.		Litrs.	Ptrs.
Janvier et février 1921.....	676	13	Novembre.	179	90
Mars.	569	78	Décembre.	312	06
Avril.	179	53	Janvier 1922.	345	90
Mai.	153	65	Février.	238	54
Juin.	137	23	Mars.	311	53
Juillet.	131	36	1-15 avril.	314	32
Août.	107	16			
Septembre.	57	97	TOTAL.	3.838	48
Octobre.	123	90			

REPAS SERVIS DU MOIS DE JANVIER 1921 A FIN FÉVRIER 1922.

Janvier 1921.	320	Octobre.	6.755
Février.	6.828	Novembre.	7.715
Mars.	14.325	Décembre.	7.080
Avril.	8.225	Janvier 1922.	8.810
Mai.	2.954	Février.	9.895
Juin.	2.922	Mars.	14.634
Juillet.	3.619	Avril.	16.028
Août.	4.123		
Septembre.	5.333	TOTAL.....	<u>119.464</u>

Une touchante cérémonie a clôturé les distributions. Les reconnaissants clients de l'U. F. F. sont venus remercier leurs bienfaitrices de l'aide et des secours matériels et moraux qu'ils avaient, pendant de si longs mois, trouvés à Sainte-Pulchérie; beaucoup pleuraient, en pensant qu'ils ne mangeraient plus la bonne soupe chaude qui les réconfortait si bien et qu'ils n'entendraient plus les paroles affectueuses, qu'ils ne verraient plus les bonnes figures accueillantes qui, si souvent, avaient su leur redonner le courage de vivre et l'espoir de jours meilleurs. Une longue lettre, signée de plus de 600 noms, fut lue et remise par l'un d'eux à M^{me} Picard, en souvenir de reconnaissance.

Récompenses.

CITATION.

Le maréchal de France commandant en chef les armées françaises de l'Est a, le 26 juillet 1919, cité à l'ordre du régiment M^{me} ARNAUDON, infirmière de l'U. F. F. à l'H. O. E. n° 15 :

« Infirmière d'élite, a fait preuve de zèle, de conscience et de courage dans son service d'ambulance, en particulier dans des formations exposées au bombardement. »

Nécrologie.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M^{me} H. BLANC, femme du docteur H. BLANC, décédée à Douai après une courte maladie. Elle avait été, ainsi que son mari, des premières à collaborer à la formation de l'U. F. F. à Douai, en 1889. Ses qualités d'organisatrice l'avaient fait désigner comme directrice du matériel au printemps de 1914.

C'est elle qui, au moment de la mobilisation, avait organisé l'installation complète de l'hôpital auxiliaire 102. Elle avait fait en quelques jours, alors que le temps pressait, des merveilles d'ingéniosité. Pendant l'occupation, quand les Allemands s'emparèrent des formations sanitaires, elle réussit, grâce à son énergie, à obtenir de l'autorité ennemie les bons de réquisition que celle-ci refusait tout d'abord de lui délivrer. Ainsi put-elle, il y a quelques semaines, de concert avec la présidente, M^{me} Wagon, produire devant la commission cantonale les pièces justificatives propres à assurer le remboursement des frais d'hospitalisation pendant la guerre.

La Société a perdu en elle une collaboratrice aussi intelligente que dévouée.

× ×

Le Comité de Commentry a la profonde tristesse d'annoncer la mort de M^{lle} Augustine BIDEI, infirmière-chef de l'hôpital auxiliaire de l'U. F. F. de Commentry, où elle a soigné nos blessés de la Grande Guerre avec un admirable dévouement.

× ×

Le 31 mars 1922 est décédée, à l'âge de 76 ans, au château de Lenardie, M^{me} MERCADIER, vice-présidente du Comité de Senouillac.

M^{me} Mercadier, dévouée depuis de longues années à l'U. F. F., avait créé en 1890 le Comité de Montauban. Plus tard, fondatrice du Comité d'Albi, elle continua jusqu'au dernier jour à collaborer étroitement avec lui.

Pendant la guerre, elle avait installé à Tessonnières, gare importante du P.-O., une cantine militaire, qui fonctionna jusqu'à la démobilisation.

A la paix, son activité inlassable sut malgré les difficultés faire naître et vivre à Senouillac, petite commune du Tarn, un Comité régional pour l'œuvre des enfants à la mer.

M^{me} Mercadier avait, grâce à son prestige et son autorité morale, groupé un grand nombre d'adhérents autour d'elle. Les résultats surprenants qu'elle a obtenus resteront un modèle difficile à égaler, et son œuvre sera toujours, dans la région tarnaise, un exemple de charité, d'intelligence et de dévouement.

M^{me} Mercadier était décorée des palmes académiques et de la médaille de la Reconnaissance française.



DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE

ADDENDA.

Pour clôturer notre Historique de guerre, nous publions ci-dessous quelques documents qui nous sont arrivés après coup, ou qui contiennent quelques rectifications aux comptes rendus déjà publiés.

1^{re} RÉGION.

Comité d'Avesnes.

Pendant toute la durée de la guerre et malgré l'occupation allemande, le Comité d'Avesnes a pu rendre de nombreux services tant aux blessés militaires qu'à la population civile.

1° L'hôpital 107, installé dans l'école supérieure de jeunes filles, avait ouvert, le 24 août 1914, trois grandes salles pour blessés.

Il disposait de tout le matériel nécessaire : salle d'opération, de stérilisation, de désinfection, vestiaire, lingerie, pharmacie, magasin de vivres, tout était en conformité avec les règlements. L'hôpital fut ouvert avec 50 lits; il en compta 150 dès le 26 août. Les premiers blessés arrivèrent le 24 août; la plus grande partie fut évacuée le 25, la veille de l'entrée des Allemands; il en restait une dizaine le jour de l'invasion. Tous redoutaient la cruauté des vainqueurs : « Ils vont nous achever », disaient-ils, mais le calme des infirmières les rassura; ce même calme en imposa aux ennemis et la prise de possession se passa sans excès. Les médecins allemands opérèrent les Français et les Anglais comme leurs propres soldats, de même que les infirmières françaises soignèrent les Allemands comme les Français.

Le service ainsi organisé ne fonctionna qu'un mois avec un total de 2.429 journées, puis l'hôpital fut évacué et ne rouvrit ses portes que complètement germanisé.

A partir de ce moment et malgré des demandes réitérées et de plus en plus pressantes à mesure que la mort faisait plus de ravages parmi les blessés français, il ne fut plus permis aux infirmières françaises d'approcher de leurs compatriotes blessés.

Elles eurent seulement le droit de les ensevelir et de les accompagner au cimetière sans même savoir leurs noms. Et pourtant ces mêmes infirmières, estimant que la Croix-Rouge était une œuvre internationale, avaient toutes surmonté leurs répugnances et avaient soigné de nombreux blessés allemands.

(Les Allemands ont complètement vidé l'hôpital 107, instruments de chirurgie, linge, provisions, meubles. Ils ont tout emporté.)

2° Le Comité ne resta cependant pas inactif; il eut à assurer le service de pharmacie de la ville d'Avesnes et de ses environs. Il lui fallut s'improviser acheteur et s'approvisionner régulièrement des produits nécessaires au prix des plus grandes difficultés et cela pendant deux ans et demi sous un régime de contrainte terrible, où toute lettre, toute démarche étaient interdites.

3° Une épidémie de fièvre typhoïde ayant éclaté à Avesnes, les infirmières et les infirmiers de l'Union apportèrent leur concours aux religieuses de l'hôpital et, pendant six mois, soignèrent une soixantaine de typhiques.

4° La plus grande souffrance de l'occupation était pour beaucoup le manque de nouvelles. Grâce au dévouement, à l'intelligence et au courage d'une de ses infirmières, le Comité put organiser un service de correspondance avec la France libre et vice-versa. Trois à quatre mille lettres furent ainsi échangées et de nombreuses familles purent envoyer de l'argent à leurs enfants soldats dont elles ignoraient le sort, mais dont elles prévoyaient les souffrances et les besoins.

5° Le Comité fit de nombreuses distributions de viande, de pommes de terre, de lait, de vêtements, de charbon représentant une somme de plus de 30.000 francs. Mais ce qu'il fit avec le plus d'ardeur et sans jamais se lasser, ce fut d'entretenir autour de lui la confiance et l'espoir. Toujours le Comité d'Avesnes crut en la victoire de la France, et cette certitude lui a donné la force et la persévérance.

6° Les Allemands ayant installé une clinique pour les civils qui avaient recours à leurs soins, ce fut des infirmières de l'Union qui en assurèrent le service avec un désintéressement et un dévouement admirables.

7° Après l'armistice, le Comité d'Avesnes accepta la tâche de fonder et de diriger un poste de secours. Ce poste a fonctionné pendant un an. 737 voyageurs y reçurent gratuitement l'hospitalité. 1.300 familles furent secourues par des dons en nature. 666 pansements furent exécutés. Le poste a distribué de nombreux dons américains, dont on peut évaluer la valeur à 30.000 francs et des vêtements pour une somme de 11.000 francs fournis par des souscriptions françaises.

Il eût été regrettable de passer sous silence l'œuvre du Comité d'Avesnes, qui doit demeurer comme un exemple d'énergie et de patriotisme.

III^e RÉGION.

Comité de Bayeux.

L'hôpital auxiliaire 110 du Comité de Bayeux, classé en première série par décision ministérielle en date du 14 janvier 1914, s'installa, aux premières heures de la mobilisation, dans les locaux qui lui étaient affectés (partie du collège municipal), et 33 lits furent organisés, au lieu des 20 prévus au classement. M^{me} Duc, infirmière diplômée U. F. F., prit la direction, qu'elle conserva jusqu'à la fermeture de la formation, entourée d'un personnel entièrement bénévole.

Le service médical fut assuré successivement par M. le docteur Jeunhomme, M. le docteur Quesnel, M. le docteur Michel Dansac. Ces deux derniers remplirent bénévolement les fonctions de chirurgien et de médecin-chef, de la fin de 1914 à la fermeture de l'hôpital.

A la demande du Service de Santé, l'hôpital augmenta progressivement le nombre de ses lits pour arriver au chiffre de 60, plus une annexe de 20 lits à Balleroy, due au généreux dévouement de M^{me} Pinet, qui la dirigea, et des habitants de la localité.

En 1917, sonna pour la formation l'heure des difficultés, connues, hélas, d'un grand nombre de petits hôpitaux; les locaux scolaires qui lui étaient concédés lui furent repris brusquement.

Le Comité bayeusain n'hésita pas, malgré de nombreuses difficultés, à accepter les charges très lourdes d'une nouvelle installation dans le vieil hôtel de Limancey, mis à sa disposition par l'Etat; mais il ne fut possible d'y installer que 50 lits. Quelques mois après, l'annexe de Balleroy, mise déjà plusieurs fois en réserve, fut définitivement fermée.

Le 10 octobre 1917, ce fut au tour de l'hôpital 110 de connaître la mise en réserve, si pénible au dévouement du personnel; pendant cette période d'attente, l'hôpital reçut plusieurs fois des convois de réfugiés, mais se refusa énergiquement à abandonner son local et son matériel. Forte de son bon droit et de son ardent désir de continuer à se dévouer aux blessés, l'administration de l'H. A. 110 obtint gain de cause. Le Service de Santé de la 3^e région rouvrit d'urgence l'hôpital, le 15 mai 1918 (la direction de l'H. A. 110 et le personnel lui en gardent une profonde reconnaissance). Depuis cette époque et jusqu'à la fin des hostilités, tous les lits ne cessèrent d'être occupés.

Au cours de ses cinquante-trois mois d'existence, la formation sanitaire de l'U. F. F. de Bayeux a reçu : 1^o 1.050 blessés et malades militaires, donnant 42.804 journées d'hospitalisation; 2^o 248 réfugiés, donnant 1.761 journées; soit, au total, 1.298 hospitalisés et 44.565 journées.

Le prix moyen de la journée d'hospitalisation est revenu, tous frais compris, à 4 fr. 45.

Grâce aux dons en argent, en nature, aux tombolas, quêtes, etc..., aux subventions des communes et du Conseil central, lorsque le Comité de Bayeux ferma les portes de son hôpital, il avait pu constituer une certaine réserve financière.

Pour rendre hommage aux mérites de tous ceux qui se sont dévoués à l'hôpital 110, il faudrait reproduire ici la liste entière du personnel, depuis ceux qui ont contribué à l'organisation de la formation jusqu'à ceux qui ont eu la grande joie de fêter la victoire au chevet de ceux qui l'ont si vaillamment conquise au prix de leurs souffrances.

Cependant, nous ne pouvons terminer ce résumé succinct de la vie de l'H. A. 110 sans mentionner les noms de certains collaborateurs bénévoles et dévoués entre tous : M^{me} Duc, tout à la fois infirmière-major et directrice gestionnaire et qui fut l'âme de la maison; MM. les docteurs Dansac et Quesnel, qui prodiguèrent sans compter leurs soins à nos blessés; M. Doray, trésorier du Comité en même temps qu'infirmier et secrétaire comptable de l'hôpital; M^{lle} Couillard, infirmière d'une grande valeur et d'un dévouement inlassable; M^{mes} Toussaint, Abraham, Marie, Chodorowski, Petelle, Tournai, infirmières; M^{mes} Jeanne et Doray, directrices de la lingerie et leurs collaboratrices M^{mes} Lenormand et Hergast, préposées au service ingrat de la dépense; M. Oukequin, le sympathique jeune vagemestre, etc.; etc...

La fermeture de l'hôpital 110 a eu lieu le 31 décembre 1918.

V^e RÉGION.

Comité de Joigny.

Au début des hostilités, le Comité de Joigny possédait deux hôpitaux de 50 lits, portés respectivement à 60, puis à 70 lits. L'hôpital 101, installé au collège de garçons, a fonctionné du mois de septembre 1914 au mois d'août 1916; l'hôpital 108, à l'Ecole supérieure de filles, du mois de septembre 1914 au mois d'octobre 1917.

Voici le nombre de journées d'hospitalisation des blessés et des malades :

Septembre 1914 au 31 janvier 1915.....	11.631
1 ^{er} février 1915 au 1 ^{er} janvier 1916.....	24.982
1 ^{er} janvier 1916 au 1 ^{er} janvier 1917.....	11.219
1 ^{er} janvier 1917 au 1 ^{er} octobre 1917.....	6.214

Soit, au total..... 54.046

Dès 1916, le Comité envoyait des secours en argent et en nature aux prisonniers de guerre, aux soldats de l'arrondissement ainsi qu'à ceux

des pays envahis, aux anciens blessés. Ces secours furent continués pendant toute la durée de la guerre, et étendus aux démobilisés nécessiteux.

A la fermeture du second hôpital, le Comité organisa un ouvroir pour les orphelins de la guerre de l'arrondissement.

Cet ouvroir a fonctionné pendant deux ans et a distribué plus de 1.000 pièces de linge et vêtements et de nombreuses layettes.

En 1918, de concert avec la S. B. M., le Comité local des réfugiés, et aidé par la Croix-Rouge américaine, le Comité a hospitalisé de nombreux réfugiés de la Marne, de l'Aisne, etc., de passage à Joigny; il leur a fourni meubles, vêtements, étoffes, ustensiles, alimentation. Cette œuvre a fonctionné pendant un an.

Au moment de la grande épidémie de grippe, nombre de ses infirmières ont repris du service à l'hôpital temporaire 18. Plusieurs d'entre elles ont été assez gravement atteintes par la maladie.

Enfin, en 1919, le Comité de Joigny a adopté le village dévasté de Rocourt-Saint-Martin, auquel il a été envoyé pour 30.000 francs de literie, draps, linge de ménage et de corps, indépendamment des vêtements, chaussettes et lainages provenant des stocks de ses hôpitaux et aussi du linge et des vêtements confectionnés dans l'ouvroir pour les vieillards et les enfants.

XVII^e RÉGION.

Comité de Montauban.

Le Comité de Montauban, fondé le 6 mai 1891, a constitué un hôpital de 50 lits, classé officiellement en première série, en mars 1906, par M. le directeur du Service de Santé de la 17^e région. Le 12 août 1909, une augmentation de 20 lits figurait au journal de mobilisation; le 27 juin 1914, après visite des locaux par le contrôleur général Endrès, le nombre des lits fut porté à 100.

C'est avec ce chiffre que l'hôpital auxiliaire n° 105 était prêt le 4 août 1914. Les premiers blessés, au nombre de 26, furent reçus le 26 août.

Le 19 septembre 1914, au moment de la bataille de la Marne, l'affluence des blessés imposa 20 lits de plus. Enfin, le 25 août 1915, M. le directeur du Service de Santé de la 17^e région exigea encore 20 lits, soit 130 lits; ce chiffre a été maintenu jusqu'au 15 janvier 1919, date de la fermeture de l'hôpital 105.

3.066 grands blessés ou blessés moyens, dont 117 officiers, ont été hospitalisés pendant ces cinquante-trois mois. Le personnel médical était composé du médecin-chef et de quatre docteurs, médecins ou chirurgiens civils, assistés par une infirmière-chef et quatre infirmières-majors; le service de la pharmacie, assuré par un pharmacien civil de 1^{re} classe, aidé par une infirmière. Quatorze infirmiers militaires envoyés au début furent

successivement repris, ce sont les infirmières et aides-infirmières qui ont assumé tout le service.

Une salle d'opérations et un service de radiographie bien aménagés ont permis aux chirurgiens du secteur de faire sur place de grandes opérations.

A la fermeture de l'hôpital auxiliaire 105, le 15 janvier 1919, le matériel de literie, prêté par des particuliers et laissé à la disposition de l'U. F. F., à la fin des hostilités a été envoyé aux régions libérées.

La « Goutte de lait » fondée à Montauban en 1910, sous les auspices de l'U. F. F., comportant une distribution quotidienne de lait stérilisé et une consultation de nourrissons toutes les semaines, a donné les résultats les plus satisfaisants pour la diminution de la mortalité infantile.

FIN DE L'HISTORIQUE DE GUERRE.

INDEX GÉNÉRAL DE L'HISTORIQUE DE GUERRE

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS.

GROUPES DE PARIS :	Nos de la Revue.
1 ^{er} , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 8 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 16 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e ar-rondissements	Janvier 1821.
 COMITÉS DU GOUVERNEMENT MILITAIRE :	
Comités d'Ablon, Argenteuil, Aulnay-sous-Bois, Boulo-gne-Billancourt, Charenton, Coussevoix et Asnières, La Ga-renne-Colombes, Malakoff, Meudon-Bellevue.	Mai 1920.
Comités de Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Seine, Palai-seau, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Saint-Ouen, Taverny, Saint-Leu et Bessancourt, Vanves, Versail-les.	Juillet 1920.
 COMITÉS RÉGIONAUX. 	
1 ^{re} RÉGION :	
Comités de Lille, Béthune, Calais, Douai, Roubaix.	Septembre 1920.
2 ^e RÉGION :	
Comité d'Amiens.	Mars 1920.
3 ^e RÉGION :	
Comités de Rouen, Caen, Dieppe, Elbeuf.	Septembre 1920.
Comité de Bayeux.	Juin 1922.
4 ^e RÉGION :	
Comités d'Alençon, Chartres, Château-du-Loir, Château-dun, Dreux.	Novembre 1920.
5 ^e RÉGION :	
Comités d'Orléans, Blois, Montereau, Sens, Tonnerre, Villeneuve-la-Guyard, Villeneuve-sur-Loir.	Novembre 1920.
Comité de Joigny.	Juin 1922.
6 ^e RÉGION :	
Comités d'Épernay, Bar-le-Duc, Château-Thierry, Com-piègne, Reims.	Novembre 1920.
7 ^e RÉGION :	
Comités de Besançon, Belfort, Dôle, Héricourt, Lons-le-Saunier, Montbéliard, Pierre-en-Bresse, Pontarlier, Remi-remont, Saint-Claude, Le Thillot.	Février 1921.
8 ^e RÉGION :	
Comités de Bourges, Luzy, Saint-Amand, Vierzon.	Février 1921.

10 ^e RÉGION :	
Comités de Rennes, Briquibec, Carentan, Cherbourg, Dol, Ducey, Fougères, Granville, Lannion, Mortain, Paim-pol, Paramé, Ploërmel, Redon, Saint-Brieuc, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Malo et Saint-Servan, Sourdeval-la-Barre, Valognes, Vitré.	Nos de la Revue. Mars 1921 et juin 1921.
11 ^e RÉGION :	
Comités de Nantes Ancenis, Brest, Chateaubriand, Fon-tenay-le-Comte, Gourin, La Roche-sur-Yon, Les Sables-d'Olonne, Saint-Nazaire.	Mars 1920.
12 ^e RÉGION :	
Comités de Limoges, Aixe-sur-Vienne, Bellac, Chasse-neuil, Jarnac, Rouillac, Saint-Sulpice-Laurière, Saint-Yrieix.	Avril 1921.
13 ^e RÉGION :	
Comités de Clermont-Ferrand, Commentry, Issoire, La Bourboule, Langeac, Moulins, Le Puy, Roanne, Saint-Etienne, Saint-Pourcin-sur-Sioule, Vichy, Yssingeaux.	Mai 1921.
14 ^e RÉGION :	
Comités de Lyon, Aix-les-Bains, Bourg-d'Oisans, Cham-béry, Dié, Dieulefit, Embrun, Faverges, Grenoble, Saint-Gervais-les-Bains.	Juin 1921.
15 ^e RÉGION :	
Comités de Marseille, Aix-en-Provence, Avignon, Nice, Toulon.	Juillet 1921.
16 ^e RÉGION :	
Comités de Montpellier, Béziers, Carcassonne, Cette, Clermont-l'Hérault, Florac, Frontignan, Lamalou, Lunel, Mende, Mèze, Millau, Olargues, Narbonne, Perpignan, Saint-Affrique, Senouillac, Tessonnières.	Juillet 1921.
17 ^e RÉGION :	
Comités de Toulouse, Agen, Cahors, Duras, Luchon, Marmande, Montauban, Revel, Villeneuve-sur-Loir.	Sept. 1921 et juin 1922.
18 ^e RÉGION :	
Comités de Bordeaux, Aigrefeuille-Aunis, Aire-sur-Adour, Chatelaillon, Cize-d'Aunis, Ile-d'Oléron, La Ro-chelle, Marennes, Mugron, Pau, Rochefort, Royan, Saint-Jean-d'Angély, Saujon, Sainte-Soulle, Surgères, Tarbes, Thaire-d'Aunis, Tonnay-Charente.	Octobre 1921.
19 ^e RÉGION (voir : Afrique du Nord).	
20 ^e RÉGION :	
Comités de Nancy, Bar-sur-Seine, Liverdun, Lunéville, Mirecourt, Rosières-aux-Salmes, Saint-Max, Toul.	Janvier 1922.
21 ^e RÉGION :	
Comités d'Épinal, Bruyères-en-Vosges, Celles-sur-Plaine, Etival, Lépanges, Moyenmoutier, Rambervillers, Saint-Dié, Thaon-les-Vosges.	Novembre 1921.

AFRIQUE DU NORD.

19 ^e RÉGION :	Nos de la Revue.
Comités d'Alger, Oran, Ain-Témouchent, Arzew, Bel-Abès, Mascara, Mostaganem, Perrégaux, Saïda, Tiaret...	Décembre 1921.
TUNISIE :	
Comité de Tunis.	Février 1922.
MAROC :	
Comité de Casablanca.	Février 1922.

COMITÉS DE L'ÉTRANGER.

RUSSIE :	
Comités de Péetrograd, Moscou, Odessa.....	1 ^{er} avril 1922.
TURQUE :	
Comité de Constantinople.	1 ^{er} mai 1922.
GRÈCE :	
Comité de Salonique.	1 ^{er} mai 1922.
ÉGYPTE :	
Comités d'Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.....	1 ^{er} mai 1922.

Les Conférences de l'Union⁽¹⁾.

II.

L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE DANS LA FAMILLE.

Conférence donnée par M. le Professeur LABBÉ, le 15 mars 1922.

Il n'est pas de condition plus importante pour la santé de la famille qu'une bonne hygiène alimentaire.

Or, l'alimentation est l'office de la femme. Michelet a défini en termes lyriques la grandeur de son rôle. C'est elle qui condense pour ainsi dire les énergies naturelles empruntées au soleil, contenues dans les aliments, qui les rend assimilables et les fait passer dans le corps de l'homme et des enfants. Par cette œuvre qui a quelque chose de divin, elle réalise une seconde création.

Dans nos sociétés bourgeoises très cultivées, où la besogne est divisée, si elle ne met pas toujours la main à la pâte, du moins elle dirige le travail des mercenaires.

Ainsi, elle crée et recrée l'enfant, elle donne la santé et la force à la famille. Ce rôle, l'homme en comprend toute la beauté et il en est reconnaissant à la femme. Quelque intellectuel que soit l'homme, il n'est jamais un pur esprit et on le prend plus par le ventre que par la tête; de toutes les qualités, il n'en est point qu'il apprécie plus que celles d'une bonne cuisinière. S'il y a des gens célèbres qui épousent leur femme de chambre, il est plus fréquent encore de voir de vieux garçons épouser leur cuisinière.

La responsabilité de la femme est grande. Par une bonne ou une mauvaise hygiène alimentaire, elle donne à la famille la santé, la maladie ou la mort. Je ne parle pas des femmes qui mêlent traitreusement le poison à la nourriture d'un mari gênant. Je parle seulement de celles qui, par ignorance ou insouciance, peuvent tuer.

Les dangers apportés par l'alimentation sont grands et variés. Ils tiennent au mauvais choix des aliments, à la mauvaise préparation des mets, à la mauvaise manière de composer les repas et de les déguster.

Sur quelques planches, j'ai fait représenter d'une façon schématique et humoristique les principaux dangers du lait, de la viande, de l'eau et des mets malpropres.

Sur la première, on voit comment le lait, venant de vaches ou de chè-

(1) Voir, dans le numéro de mai, la conférence donnée par M. le docteur GÉNÉVRIER, le 22 février 1922.

vres malades, conservé dans des récipients et des laiteries mal tenues, exposé aux poussières, mouillé avec de l'eau infectante, peut transmettre une série de maladies telles que la tuberculose, la fièvre aphteuse, la fièvre de Malte, la fièvre typhoïde, la dysenterie, la gastro-entérite infectieuse des enfants.

Sur la seconde, on voit la viande d'animaux malades, infectés ou parasités, la viande mal conservée devenir la cause de transmissions morbides, telles que la tuberculose, la morve, la fièvre typhoïde, les ténias, etc.

La troisième montre l'eau venant de sources mal captées, non protégées, polluées par l'homme et par les animaux, transmettant la fièvre typhoïde, la dysenterie, les parasites intestinaux.

Enfin, la quatrième met en évidence les procédés de contamination secondaire résultant d'une mauvaise conservation ou d'une manipulation malpropre des aliments. C'est, par exemple, la poussière des rues se collant sur les fruits, sur les salades, sur les pâtisseries, transportés dans les petites voitures ou exposés sans protection à la devanture des épiceries et des fruiteries. C'est la poussière des appartements qui se dépose à la surface des mets que l'on vient de préparer. C'est l'eau typhigène qui infecte la salade. C'est la cuisinière tuberculeuse qui expectore dans les plats qu'elle sert; c'est la cuisinière porteuse de germes typhiques ou dysentériques qui, par ses mains malpropres, les incorpore à la nourriture. Ce sont les mouches qui, après être allées puiser des germes dangereux dans le seau aux ordures ou dans les cabinets, viennent les déposer à la surface des mets. C'est enfin le chien, trop bien reçu à la cuisine, qui transmet les parasites dont il est porteur.

Les dangers qui nous menacent sont trop nombreux, trop divers pour être tous représentés en une série de quatre planches; mais les principaux y sont, et sous une forme qui peut frapper l'esprit.

Il y en a d'autres qui mériteraient d'être exposés au public. Les aliments ne transmettent pas seulement l'infection; ils peuvent apporter aussi l'intoxication. De tous, l'alcool est le plus connu. Ses ravages ont été effroyables dans bien des pays et dans le nôtre. Ils ont un peu diminué depuis la guerre; mais ils existent encore, et nous ne devons cesser de nous élever contre eux. Avec des planches représentant les conséquences funestes de l'alcoolisme, avec certaines affiches qui ont été placardées déjà sur les murs par les soins de la ligue antialcoolique, nous devons nous efforcer d'inspirer l'horreur de l'alcool, ce dissolvant de la famille, ce destructeur de la santé.

De la même façon, l'on pourrait faire connaître les dangers des aliments rendus toxiques par l'addition accidentelle de poisons, comme le plomb et l'arsenic, ou l'addition d'antiseptiques, celui des aliments devenus nocifs par suite de fermentations anormales, de putréfactions, comme les viandes faisandées, les conserves avariées, les charcuteries de mauvaise qualité, enfin la nocivité spéciale de certains aliments, animaux ou végétaux, qu'il faut encore proscrire de l'alimentation des familles : tel est le pois du Cap, sorte de haricot contenant un glycoside qui donne de l'acide cyanhydrique et a causé à Anvers des accidents mor-

tels; tel le seigle ergoté; tel le lait des vaches nourries avec des tourteaux et des drèches, qui a causé des épidémies de diarrhée infantile; tels les jaunes d'œufs envoyés en barils pour l'usage industriel et que certains biscuitiers et pâtisseries peu consciencieux ont employés pour la préparation des gâteaux.

Pour que l'alimentation soit vraiment hygiénique, il ne suffit pas que les denrées soient de bonne qualité et préparées par un bon cuisinier. Il y a, dans les traditions de la grande cuisine elle-même, des principes que l'hygiène réprouve. Les gens qui, par leur situation sociale ou leur profession, sont obligés de manger au restaurant et de vivre à l'hôtel, les étudiants, les hommes officiels, les voyageurs de commerce, aboutissent plus ou moins vite à la dyspepsie. C'est qu'il y a, dans la cuisine de gala, dans la cuisine compliquée des restaurants, des procédés qui sont irritants pour le tube digestif et qu'on doit proscrire soigneusement de la cuisine de famille. Ce sont ces fonds de plat, ces sauces à tout faire, fabriqués avec des gelées, avec des jus de viande, avec des bouillons d'os, ou des extraits de viande, qui introduisent dans les mets les plus innocents en apparence une nocivité certaine. Ces extraits de viande contiennent des purines qui irritent l'estomac, qui altèrent le foie, lèsent le rein et conduisent à la dyspepsie, à la gastrite, à la goutte et à la lithiase rénale. Ce sont ces viandes en daube, ces ragouts très aimés dans certaines bonnes provinces françaises, ces viandes sautées, qui, fortement imprégnées de graisse, ne valent pas les simples grillades à l'anglaise ou les rôtis à la vieille France. Ce sont ces mayonnaises et ces sauces hollandaises, ces fritures au beurre qui représentent le type de l'aliment indigeste pour l'estomac et pour le foie. Ce sont, enfin, ces herbes d'assaisonnement, oignon cru, ail, échalote, ciboulette, etc..., dont on abuse en général dans le Midi et dans certains pays orientaux. Ce sont les piments de l'Espagne, le kari de l'Inde, le gingembre et la worcester-sauce des Anglais. Très prisés par les uns, ces condiments sont, pour d'autres personnes, un véritable poison; en tout cas, ils représentent toujours un excitant dangereux pour le tube digestif.

Apprenez donc à proscrire ces modes culinaires, ces épices, ces sauces d'une honnête cuisine familiale, si vous voulez conserver la santé de votre mari et de vos enfants.

× ×

L'alimentation peut être dangereuse si elle est mal dosée. Il y a des gens qui mangent trop peu; il y en a qui mangent trop. On voit souvent des enfants doués de peu d'appétit, qui mangent à peine, grignotent sans plaisir un peu de viande, laissent leur pain sans y toucher et prennent de plus en plus l'habitude de l'inanition relative. Rien n'est plus dangereux à la période de croissance, où l'organisme réclame un surplus de nourriture : les enfants restent malingres, pâles, faibles; ils poussent encore en hauteur comme des peupliers, mais ne se développent point en largeur; enfin, si l'inanition est trop complète, ils cessent

de grandir et restent nains; ce sont des hypotrophiques, des atrophiques, des athrepsiques même.

On voit plus souvent des gens qui se nourrissent à l'excès. Entraînés par un fort appétit, poussés même par l'exemple et par les objurgations de leurs parents, certains enfants se gavent aux repas et même en dehors des repas. Ceux qui ont un bon estomac engraisent précocement : ils deviendront plus tard des obèses, des goutteux, des diabétiques, des rhumatisants, des arthritiques en un mot. Ceux que la nature a moins bien doués résistent moins à la suralimentation et sont atteints d'affections du tube digestif ou du foie, gastrites, dilatation d'estomac, entérites, etc... Les parents se laissent trop souvent aller à admirer béatement l'appétit de leurs enfants et l'embonpoint qui en résulte. Le père et la mère doivent savoir réfréner les excès des gloutons comme ils doivent empêcher la dénutrition des anorexiques. C'est, en effet, à cette période de la vie que se préparent les diathèses qui atteindront plus tard l'homme fait.

C'est dans l'enfance qu'il faut apprendre à se servir de ses dents. La dyspepsie par défaut de mastication se constitue lentement, mais sûrement, et se traduit par des accidents divers : dilatation d'estomac, entérite, migraines, etc...

Il faut aussi apprendre à boire. Sans aller jusqu'à prôner, comme Fletcher, la mastication des liquides, on doit enseigner à boire lentement, à petites gorgées, sans avaler d'air, sans introduire brusquement une grande masse de liquide qui dilate l'estomac, sans absorber de boissons trop froides ni trop chaudes qui irritent; on doit prendre l'habitude de boire modérément aux repas pour ne pas gêner l'attaque des aliments par une dilution exagérée des sucs digestifs.

× ×

Pour bien composer les menus de la table familiale, les mères doivent connaître la valeur des aliments et ne pas se laisser diriger par certains préjugés qui sont malheureusement encore très répandus dans les classes ignorantes et même dans les milieux cultivés. Ces préjugés, ces erreurs alimentaires, nous les avons mis autrefois en lumière avec Landouzy et H. Labbé. Dans une enquête sur l'alimentation d'une centaine d'ouvriers et d'employés parisiens des deux sexes venus consulter à l'hôpital Laënnec, nous montrions alors comment cette alimentation défectueuse était nuisible à la santé et pouvait, par le défaut de résistance organique qu'elle amenait, favoriser le développement de la tuberculose. Un des préjugés les plus répandus dans le peuple des villes, c'est celui de la viande; l'ouvrier s'imagine que la viande est l'aliment par excellence, celui qui donne le plus de force et que, pour bien travailler, il faut en manger beaucoup. Je ne veux pas médire de la viande, qui est assurément un bon aliment de croissance et qui sert mieux que toute chose à reconstituer le muscle; je ne suivrai point, à ce sujet, le raisonnement des végétariens qui proscrivent presque religieusement l'usage de la viande; mais j'estime que l'abus de viande est dangereux, qu'il

mène à l'entérite et, à la longue même, conduit à la néphrite et à la goutte; je dis enfin que la viande n'est pas le meilleur aliment des travailleurs de force, car ce n'est pas avec l'albumine, mais avec les hydrates de carbone des aliments végétaux qu'on produit le plus économiquement de l'énergie mécanique. Ce qui donne l'illusion de la force dans l'alimentation carnée, c'est l'excitation des centres nerveux produite par les purines, qui agissent comme la théobromine du café et du thé.

C'est aussi un préjugé répandu que les viandes rouges sont plus nourrissantes que les viandes blanches; il y a des gens qui affirment ne pas se sentir soutenus, s'ils n'ont pris que du poisson ou de la volaille. Or, rien, dans la constitution chimique des unes et des autres ne permet d'accepter cette distinction. De même, aussi, c'est une erreur de croire les viandes blanches moins nuisibles aux goutteux et aux néphrétiques que les viandes rouges; la différence, si elle existe, tient à une question de cuisson : les viandes blanches sont cuites plus longuement que les rouges; si l'on se donne la peine de cuire les secondes plus longtemps, de façon à atteindre non la couleur rouge, mais la couleur brune, elles perdent une partie de leur action irritante pour les reins.

× ×

Une grande et dangereuse illusion vient de la croyance à l'alcool qui donne de la force. Bien des gens en boivent pour se reconforter et s'imaginent retarder ainsi l'apparition de la fatigue. A. Gauthier a contribué à propager cette erreur avec son anecdote de l'âne paresseux. L'erreur vient de ce que l'alcool anesthésie et excite; il met, au début, dans un état de bien-être qui donne l'illusion du travail plus facile. En réalité, il n'en est rien; loin de voir les grands buveurs travailler mieux et plus que les abstinentes, on a toujours remarqué que les alcooliques fournissaient un travail moins régulier, moins prolongé et de qualité inférieure.

Ce que nous avons noté avant la guerre dans le régime des travailleurs, c'est le mépris des pâtes, du riz, des entremets sucrés. Cela tenait en partie à ce qu'on ne savait pas, chez nous, utiliser ces aliments; les pâtes, mal cuites ou trop cuites, le riz réduit en une bouillie insipide, voilà ce qu'on servait dans les restaurants populaires et sur les tables familiales, voilà ce qu'on a donné au début de la guerre à nos soldats qui, dégoûtés, le rejetaient. Mais les cuisiniers ont appris peu à peu à cuire les pâtes et le riz et à les assaisonner; ils en ont fait des plats succulents qui ont été appréciés, en sorte qu'aujourd'hui le goût s'en est répandu dans le monde des travailleurs.

Les entremets sucrés passaient souvent pour de simples gourmandises, bonnes pour les femmes et les enfants, mais indignes de l'homme qui travaille. Et, cependant, il n'est pas de meilleur aliment comme source d'énergie physique. Les entremets, les desserts, méritent de faire partie de tous les repas et de ne pas être considérés comme une récompense dont on prive les enfants qui n'ont point été sages.

Il faut apprendre, par contre, à se méfier, dans les familles nécessiteuses, des salades et des légumes verts, aliments qui coûtent cher et

qui nourrissent peu, et qui représentent de véritables mets de luxe. Certaines jeunes filles, ouvrières ou midinettes, dyspeptiques, sans appétit, chlorotiques, menacées de tuberculose, qui auraient besoin d'une nourriture reconstituante, bornent malheureusement leur repas à quelques condiments et salades, renforcés d'un petit morceau de pain. Nous avons cherché à montrer qu'il n'y a pas de plus mauvaise manière d'employer son argent. Certes, ces légumes, ces aliments frais et crus ont de l'utilité; ils apportent de la cellulose qui combat la constipation et des vitamines qui aident à l'assimilation. Ils doivent entrer dans un régime normal. Mais, pour les gens peu fortunés, ils font payer trop cher ces petits avantages que d'autres aliments plus reconstituants peuvent aussi nous donner.

× ×

La rapide revue que je viens de faire des vices et des préjugés alimentaires montre combien une éducation hygiénique est nécessaire : on ne peut, quoi qu'ait pensé J.-J. Rousseau, laisser l'homme se livrer à son instinct et compter sur son appétit; il est, au point de vue de l'hygiène, le plus déraisonnable des animaux. L'éducation alimentaire doit porter avant tout sur la femme, puisque c'est elle qui dirige la famille, et sur l'enfant, à qui l'on inculquera de bonnes habitudes — ce qui est plus aisé que d'en déraciner de mauvaises.

Une bonne éducation doit commencer de bonne heure. Le nourrisson subit une éducation rigoureuse contre laquelle il proteste par des cris, qu'une mère ou une nurse instruites ne prennent point pour des ordres. Il y a des règles très précises pour l'allaitement au sein et pour l'allaitement au biberon, qu'il est indispensable de suivre si l'on veut voir le bébé se développer sainement. Ces règles sont indiquées par les pédiatres, par les accoucheurs, dans la pratique de la vie, à l'hôpital, dans les crèches, dans les dispensaires et les consultations de nourrissons. On ne doit plus les ignorer aujourd'hui. Si les mères ne confient point leurs enfants à des bonnes d'enfants spéciales, à des infirmières d'enfants, à des nurses instruites, elles doivent connaître ces règles et les appliquer. La nourrice d'autrefois, orgueil et terreur des familles, la nourrice sèche ignorante, ne doivent plus être laissées maîtresses de la vie de l'enfant.

Passée la période du nourrissage, et pendant toute la seconde enfance, c'est au père et à la mère qu'incombe l'éducation alimentaire de l'enfant. Il serait préférable qu'il fût, selon la mode anglaise, élevé à part, dans la nursery; mais ce n'est guère la mode chez nous, même dans les familles riches qui peuvent s'offrir une nursery. Généralement, l'enfant s'assied à la table paternelle. Dès lors, les parents assument la responsabilité de son éducation alimentaire, lourde responsabilité, car c'est souvent des habitudes, bonnes ou mauvaises, contractées à ce moment, que dépend la santé dans l'avenir.

Dès lors, les parents doivent se surveiller attentivement et se corriger de leurs défauts : il leur faut éviter les repas à heures irrégulières, les

repas trop longs ou trop rapides, la mastication hâtive, les boissons abondantes, l'abus du vin, les excès de sel ou de poivre dont on saupoudre les mets; il leur faut se bien tenir à table, matériellement comme moralement.

L'enfant voit, en effet, tous les gestes; il les retient et les imite. S'il a, plus tard, des vices alimentaires, c'est le plus souvent de ses parents qu'il les tient. Combien de gens, par leur exemple inconscient, quelquefois même par la persuasion consciente, apprennent dès ce moment à leurs enfants à être de gros mangeurs, de forts buveurs, des tachyphages, et en font, pour plus tard, des obèses, des alcooliques, des dyspeptiques. Certaines maladies, comme l'obésité, sont moins souvent dues à une hérédité fatale, qu'à une éducation vicieuse, pathogène, donnée par les parents.

A partir de ce moment, la pratique de l'hygiène, imposée dans la famille, ne suffit plus. Il est bon de commencer un véritable enseignement hygiénique, qui apprend aux petits garçons et aux petites filles ce qu'ils auront à faire lorsqu'à leur tour ils seront devenus des hommes et des femmes. Cette éducation sera réalisée de manière différente suivant l'âge des enfants. Nous avons montré avec H. Labbé, dans un rapport au Comité national, quels moyens pouvaient être employés. Pour les tout petits, les clients de l'école maternelle et des jardins d'enfants, les jeux, orientés dans le sens de l'hygiène et de l'alimentation, pourraient leur donner les premières notions utiles sur la propreté alimentaire. Un peu plus tard, à l'âge de l'école primaire, les notions d'alimentation pourraient être introduites dans les problèmes d'arithmétique, et des leçons pratiques sur les principaux aliments et sur leur valeur nutritive comparée pourraient leur être données. Les planches américaines représentant la composition des aliments usuels rendraient grand service à cet égard.

Si les images frappent l'esprit des enfants, la forme de la pensée ne lui est pas non plus indifférente; les moralités et les proverbes, les formules succinctes sont facilement retenues par leur mémoire. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il serait intéressant de rédiger des « commandements » d'hygiène alimentaires :

Commandements de l'hygiène alimentaire.

- I. — Mains propres, plats propres, mets propres font la nourriture appétissante et saine.
- II. — Mange à heure fixe, mastique avec soin, repose-toi après le repas.
- III. — Ecoute l'appétit, mais n'en sois pas esclave; mange ce que tu dois et bien t'en trouveras.
- IV. — Garde-toi des extrêmes, du trop et du trop peu, également dangereux.
- V. — La viande fait le muscle, mais le sucre lui donne la force.

VI. — Pour grimper aux sommets, mieux vaut une tablette de chocolat ou un sucre de pomme qu'un gros bifteck.

VII. — Un peu de vin nourrit, beaucoup d'alcool occit.

VIII. — C'est avec du lait, des légumes, et non de la viande, qu'on bâtit son squelette.

IX. — Il faut boire de l'eau pour laver son intérieur comme on lave sa peau.

X. — Epinards, chicorée, choux, salade, fruits, sont le balayage de l'intestin.

XI. — Légumes verts, pommes de terre, betteraves, navets, fruits, alcalinisent l'organisme. Ce sont les antidotes de la viande et des œufs qui l'acidifient.

XII. — Mange tes aliments bien cuits; ils prennent de la saveur, de la digestibilité et moins de toxicité.

× ×

Pour m'aider dans cette œuvre, plusieurs de mes élèves ont rédigé les commandements qui leur paraissent les plus utiles; chacun y a mis la forme de son esprit, impératif ou satirique, scientifique ou artiste. Je publie ici l'un de ces essais, dû à M^{me} Réquin, qui, par sa forme littéraire, est capable d'impressionner plus fortement les esprits sensibles au charme de la poésie ou d'être retenu par la mémoire des enfants.

× ×

- I. — De l'hygiène si tu suis les prescriptions,
Tu pourras du docteur éviter les potions.
- II. — Prends toujours tes repas à heures régulières,
Ayant débarrassé tes mains de leurs poussières.
- III. — Sois joyeux à l'idée de manger un bon plat :
Ton estomac secrète alors sans être las.
- IV. — Ecoute : pour avoir mâché ses aliments
Avec grand soin, Fletcher vécut quatre-vingts ans!
- V. — Du berceau à la tombe utilise le lait;
A lui seul il nourrit; c'est l'aliment complet.
- VI. — Aime avec éclectisme animal, fruit, légume;
L'homme trop exclusif se voue à l'amertume.
- VII. — A viande faisandée, à repas épicé,
Sans regrets tu devras sagement renoncer.
- VIII. — Paresseux, l'intestin réclame-t-il une aide?
Au lait caillé, aux fruits, aux légumes, il cède.
- IX. — Te plains-tu de diarrhée? Absorbe à faibles doses
Blanc d'œuf, riz, lait, coings, nèfles ou rien du tout si l'oses.
- X. — Du vin pris au repas stimule l'appétit,
Mais par l'alcool, santé, biens, race, tout périt.

XI. — Bois un verre d'eau claire au coucher, au lever;
Dehors promène-toi, ton repas achevé.

XII. — Evite tous excès de mets ou de boisson;
Ils épuisent le corps et troublent la raison.

A un âge plus avancé, chez l'adolescent, la forme de l'enseignement peut devenir plus scientifique et plus technique. Aux garçons on peut essayer de faire comprendre le but et les lois de l'alimentation. Aux filles convient un enseignement ménager très complet, où l'alimentation et la cuisine tiennent la première place. On a cherché, depuis quelques années, à organiser cet enseignement dans les lycées, collèges et pensions de jeunes filles. La ville de Paris a créé un centre d'instruction de ce genre, où se donnent des cours populaires destinés à faire de bonnes mères et de bonnes ménagères. Par deux fois, à l'U. F. F., des cours destinés à la préparation des infirmières scolaires ont été organisés, dans lesquels l'enseignement ménager a tenu une place importante. C'est pour aider cet enseignement que pourraient être affichés dans les écoles, dans les usines, dans les restaurants, les « Tableaux d'éducation alimentaire » que nous avons publiés avec Landouzy et H. Labbé, en 1905, pour montrer aux ouvriers et employés ce que devait être un régime convenable, comment les aliments devaient être choisis, quelle était leur valeur nutritive comparée, et quel était leur prix de revient.

Comme on le voit, l'hygiène alimentaire familiale est chose complexe; elle mérite un long apprentissage, mais le temps employé à la connaître et à la pratiquer ne sera point perdu. Il portera ses fruits. Il n'est pas de maladies plus fréquentes que les maladies de l'alimentation. Il n'est pas de condition plus importante qu'une bonne alimentation pour faire des enfants sains, et des hommes robustes.

Chronique des Croix-Rouges.

Le gros événement de ces mois derniers en matière de Croix-Rouge est le projet d'installation, à Paris, du secrétariat de la « Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ». Ce projet ne se réaliserait que si des arrangements fiscaux satisfaisants intervenaient en faveur de la Ligue. Ceci n'est point de mon ressort. En revanche, il me paraît important de fixer dès maintenant nos lecteurs sur le rôle et la signification de la Ligue.

Il y a une différence assez profonde entre le Comité international des Sociétés de la Croix-Rouge et la Ligue de ces Sociétés. La première a pour but de faire respecter par les gouvernements qui ont signé la Convention de Genève, les principes de la Croix-Rouge. Elle intervient donc surtout en temps de guerre. Il en résulte que ce Comité doit être, autant que possible, uniquement constitué par des citoyens appartenant à des pays neutres. Mais, en fait, l'histoire de la Belgique et du Luxembourg montrent ce que peuvent devenir des pays neutres en temps de guerre, et, d'autre part, il ne faut pas oublier que le Comité est, de par son titre même, *international*.

Le but primordial, essentiel des Sociétés de la Croix-Rouge est un rôle de secours en temps de guerre, et un rôle de réparation des maux qu'engendre la guerre quand la paix est rétablie. L'action protectrice de la santé publique est accessoire, mais très utile, car elle permet l'amélioration de la race et l'entraînement des infirmières pour le cas de guerre ou de calamité publique.

La « Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge » apparaît comme une œuvre d'inspiration anglo-américaine, quoiqu'elle s'en défende; elle a pour but d'associer les Sociétés nationales pour le meilleur développement de leurs activités de paix dans le domaine de l'hygiène. Aussi s'inquiète-t-elle avant tout de l'enseignement populaire de l'hygiène, du développement de l'œuvre des infirmières visiteuses et de l'extension de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

C'est donc avant tout une Ligue d'œuvres de paix, d'esprit international.

Il est assez curieux d'opposer le Comité international à la Ligue. L'un groupe des Sociétés nationales créées dans un but qui ne se réalise pleinement qu'en cas de guerre, pour sauvegarder les intérêts des non-combattants et des blessés; l'autre groupe ces mêmes Sociétés sur un terrain de fraternité internationale et de sauvegarde de la santé publique, pendant le temps de paix. On ne peut guère ne pas sentir ce qu'il y a d'exceptionnel dans la coexistence de ces deux organismes, et l'on comprend aisément qu'il ait fallu une courtoisie grande et un vif désir d'entente pour éviter des frictions qui eussent été préjudiciables à l'autorité de l'un comme de l'autre. Il n'en reste pas moins souhaitable que, dans l'avenir (et la chose a été envisagée), il y ait fusion de la Ligue dans le sein du

Comité international qui, diplomatiquement, a un intérêt d'ordre si élevé, qu'on souhaite que rien ne vienne en affaiblir l'autorité. En attendant, nous sommes heureux d'enregistrer la déclaration de sir Claude Hill à la séance du Conseil général de la Ligue du 28 mars dernier : « Rien, dit-il, ne doit être négligé en vue d'obtenir une coopération harmonieuse du Comité et de la Ligue »; il laisse entendre que, si la fusion n'est pas encore pratiquement faisable, il n'est pas impossible de l'envisager pour plus tard. C'est notre vœu sincère.

Parmi les résolutions votées à la fin de la session du 2^e Conseil général de la Ligue, il en est une qui répond à un vœu que j'ai formulé dans une de mes chroniques précédentes, à savoir de voir conserver intactes dans chaque pays les traditions et l'esprit national, quand il s'agit de l'application pratique de mesures destinées à l'amélioration de la santé publique. Ce vœu montre l'intention formelle de la Ligue, d'aider les Sociétés nationales de Croix-Rouge avec leur esprit propre et non avec des méthodes étrangères. On n'exporte pas sans inconvénient les mœurs et les méthodes. Cette tendance nationaliste atténue l'impression internationaliste et pacifiste qui se dégage parfois des autres résolutions votées..., mais il ne faut pas trop tenir compte des mots qui servent parfois imparfaitement l'idée, comme dans la formule recommandée pour être incorporée aux statuts de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Rendons enfin justice pleine à la Ligue en admirant ses méthodes de propagande, qui ont donné de très beaux résultats là où elles se sont exercées, et souhaitons qu'en France elles aident puissamment à l'extension méritée et à la popularité de nos trois belles Sociétés sœurs. Si j'ai bien compris le résultat des délibérations du 1^{er} avril 1922, du Conseil des gouverneurs de la Ligue, le rôle de celle-ci, en France, se bornera à cela seul. En effet, il a été décidé que la Ligue ne doit entreprendre aucune action qui soit du ressort d'organismes déjà existants. Or, chez nous, la lutte antituberculeuse est organisée; l'éducation hygiénique du peuple est le but poursuivi par plusieurs groupements; nous avons d'excellentes écoles d'infirmières, en dehors de celles incomparables de notre Croix-Rouge. Reste la Croix-Rouge de la Jeunesse, mais celle-ci, de par son nom même, ne peut appartenir à un organisme distinct de la Croix-Rouge; cependant; il serait injuste de dire qu'un but analogue à celui qu'elle poursuit n'est pas dès maintenant inscrit dans les statuts ou dans l'esprit de groupements importants de jeunesse, que tout le monde connaît. Pour limité que sera le domaine d'activité de la Ligue, il n'en sera pas moins appréciable et, je n'en doute pas, justement apprécié.

× ×

Qu'on m'excuse de sortir un peu du cadre que je me trace d'ordinaire, en faveur de deux questions d'ordre médical qui intéressent au plus haut point nos dévouées infirmières, ainsi que tous ceux qui se préoccupent de l'enfance et de la lutte contre les maladies épidémiques.

Prophylaxie de la diphtérie. — Ai-je besoin de rappeler que la diph-

térie est avant tout une maladie de l'enfance, et qu'une première atteinte confère l'immunité? On sait que beaucoup d'angines d'allure bénigne et sans exsudat sont diphtériques et passent inaperçues; c'est ce qui explique l'immunité de la majorité des adultes. Quand une épidémie éclate, on peut savoir presque à coup sûr quels sont les enfants non immunisés, grâce à la réaction de Schick; celle-ci consiste en une inoculation sous-cutanée, qui entraîne une petite réaction locale chez les individus réceptifs. Cette réaction évite l'injection préventive de sérum, qu'il n'y a pas intérêt de faire à l'aveugle. Le docteur Zingher, de New-York, a complété récemment cette méthode; en répétant à deux ou trois reprises, à une semaine d'intervalle, l'inoculation, il détermine une immunité qui dure au moins huit ans et persiste probablement la vie entière.

Souhaitons de voir bientôt cette méthode s'étendre chez nous, où elle est encore peu connue.

La teinture d'iode officinale. — La commission du Codex a décidé, le 22 février 1922, que la teinture d'iode répondrait dorénavant à la formule suivante :

Iode.	10 grammes.
Iodure de potassium.	4 grammes.
Alcool à 90°.	136 grammes.

Cette teinture d'iode officinale est donc à 1/15^e au lieu de 1/10^e comme précédemment. Elle présente l'avantage d'être plus stable et de ne guère devenir corrosive en vieillissant. *Elle est, en revanche, impropre à être utilisée pour l'usage interne à hautes doses*, ainsi qu'on le fait couramment aujourd'hui, dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. La nouvelle teinture d'iode officinale ne doit donc être utilisée que pour l'usage externe. Pour l'usage interne, il faudra n'utiliser qu'une teinture formulée par le médecin traitant.

D^r H.-M. FAY.

Causerie médicale.

EST-IL DANGEREUX DE CONSOMMER DES HUITRES ?

Les huitres, on le sait, passent pour être susceptibles de propager certaines infections digestives, la fièvre typhoïde, en particulier, et beaucoup de personnes, par prudence, s'abstiennent de cet excellent aliment.

Leurs craintes sont-elles justifiées et faut-il bannir les mollusques de l'alimentation? Il est établi, aujourd'hui, que la fièvre typhoïde peut être causée par l'ingestion des huitres, comme le prouvent les observations de nombreux médecins (docteurs Cerné, de Rouen, Yver, de Flers, Courtois-Suffit, etc.).

Toutefois, il importe de le remarquer, les huitres ne sont pas nuisibles par elles-mêmes; elles ne le deviennent que si elles renferment de l'eau souillée de bacilles pathogènes, ce qui est le cas lorsqu'elles séjournent dans des bassins malpropres, au voisinage d'un égout, par exemple. Aussi, a-t-on proposé diverses mesures pour les rendre inoffensives. On a, notamment, préconisé la *stabulation*, qui consiste à les placer dans de l'eau pure, où elles éliminent peu à peu leurs microbes; ce traitement, selon M. Fabre Domergue, écarterait, en une semaine environ, toute crainte d'infection, mais il a l'inconvénient de nécessiter une surveillance permanente.

MM. Courtois-Suffit et F. Bourgeois ont proposé une excellente mesure, dont l'emploi devrait se généraliser. Elle consiste à exercer un contrôle, au point de vue de « l'hygiène », des établissements ostréicoles. Il faudrait notamment interdire les « réserves » et les « trempages » en eau douteuse ou malpropre, puis faire l'examen bactériologique des mollusques à la sortie des établissements de réserve ou d'élevage.

Ce contrôle relève des pouvoirs publics, mais le consommateur peut, de son côté, prendre quelques précautions, d'ailleurs bien simples, mais qui semblent efficaces.

MM. Gigon et Ch. Richet fils ont, en effet, démontré que certaines habitudes, connues de tous les gourmets (addition de jus de citron à l'huitre, consommation de vin blanc) ont, vis-à-vis de l'infection typhique, une action préventive indéniable.

Les microbes de l'huitre sont renfermés, d'une part, dans l'eau contenue entre les deux valves et, d'autre part, dans le corps et surtout le tube digestif de l'animal. Les deux savants ont constaté que le jus de citron, à la dose de sept gouttes, détruit les microbes de l'eau en quatre minutes; ceux inclus dans l'huitre résistent, par contre, plus longtemps. Quatorze gouttes font disparaître en moins d'une heure les neuf dixièmes des microbes. Le vinaigre agit dans le même sens : 1 centimètre cube de ce liquide réduit en dix minutes le nombre de microbes de 68 p. 100; mais c'est encore le vin blanc qui est le plus actif.

La première expérience a été faite avec un vin du Midi, titrant 7° d'alcool, mais faiblement acide. Les huitres, expérimentalement souillées par immersion dans de l'eau contaminée, avaient, après addition de 1 centimètre cube de vin, leur teneur microbienne diminuée de 50 p. 100. Dans les expériences suivantes, le graves s'est montré plus actif : il a abaissé la teneur de 86 p. 100; quant au barsac, il l'a réduite de 98 p. 100.

Cette remarquable action antiseptique n'est pas le fait de l'alcool contenu dans le vin, mais elle est due à son acidité. La réalité de l'influence des acides a été également démontrée par le vinaigre, qui rend inoffensives, au bout de quelque temps de contact, les salades contaminées par arrosage d'eau malpropre.

Les règles édictées par la gastronomie ont donc l'approbation des hygiénistes et des médecins. On conseillera aux gourmets de ne manger

que des huitres dont la provenance soit sûre, de les additionner, quelques minutes à l'avance, d'une quantité abondante de jus de citron, et de boire, en les dégustant, un excellent bordeaux blanc. Ils auront ainsi bien des chances de rester indemnes. — D^r Pierre SÉE.

U. F. F.

L'UNION des FEMMES de FRANCE se compose de membres titulaires, associés, adhérents et auxiliaires.

La cotisation annuelle minimum est de 10 fr. pour les membres titulaires et associés. Les hommes ne peuvent être que membres associés.

La cotisation est de 5 fr. pour les membres adhérents (hommes et femmes).

Le rachat de la cotisation peut être effectué moyennant un versement minimum de 200 fr. pour les membres titulaires et associés et de 100 fr. pour les membres adhérents.

Un versement minimum de 1.000 fr. confère le titre de membre bienfaiteur.

L'Œuvre, étant reconnue d'utilité publique, est susceptible de recevoir des dons et des legs.

Les noms des donateurs, des membres bienfaiteurs et des membres perpétuels sont affichés dans la Salle des Conférences.

Prix de l'abonnement : 5 fr. par an

Le Gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS, 124, BOULEV. ST-GERMAIN, ET LIMOGES. — IMP. MILITAIRE CHARLES-LAVAUZELLE ET C^{ie}.

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 3.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

PENSIONS D'INVALIDITÉ

Recueil des documents intéressant la législation des pensions (Loi du 31 mars 1919):

I^{re} PARTIE: Du 28 janvier 1919 au 8 mars 1920. Vol. in-8° de 534 p... 7 50

II^e PARTIE: Du 10 mars 1920 au 15 janvier 1921. Vol. in-8° de 922 p.... 10 »

Ces recueils sont complètement à jour et contiennent toutes les circulaires qui ont paru sur les pensions des anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité, des veuves, des orphelins et des ascendants.

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Instruction du 30 mai 1920** pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les *Pensions militaires pour infirmes* (I^{re} partie). In-8° de 96 pages..... 2 »

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Instruction du 30 juin 1920** pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les *Pensions militaires pour infirmes* (II^e partie). In-8° de 20 pages..... 1 »

Instruction du 1^{er} décembre 1920 pour l'application de la loi du 24 juin 1919 sur les **Réparations à accorder aux Victimes civiles de la guerre** et du décret du 20 août 1920 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi. Volume in-8° de 116 pages..... 2 50

C'est la codification de toutes les mesures prises pour assurer aux victimes civiles les réparations auxquelles elles ont droit : pensions, soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques, appareillages et rééducation professionnelle.

Tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux infirmes et malades de la guerre 1914-1919. (Instruction n° 831 Ci/7 du 10 juillet 1919 et additif à cette instruction). Volume in-8° de 144 pages 3 75

Le *Tableau synoptique* est un document officiel et essentiel : il remplace tous les autres barèmes, l'échelle de gravité de 1887, ainsi que les barèmes de 1915 et de 1919. Il contient l'additif relatif aux tuberculeux (décret du 17 octobre 1919 et l'instruction du 21 octobre 1919).

Vol. 66^e. **Gratifications de réforme** (Mis à jour au 26 septembre 1921.) 42 pages 2 »

Commissions de réforme. — Congés de réforme n° 1. — Contrôles des gratifiés. — Conversion des gratifications. — Cumul. — Décès. — Demandes de fonds. — Mémoire de propositions. — Paiement. — Perte d'un titre. — Résidence à l'étranger. — Réversibilité. — Suppression pour longue absence. — Suspension de paiement. — Tarifs des gratifications renouvelables et permanentes. — Visites bisannuelles.

Contrôleur général de l'armée CRETIN, ancien directeur du Contentieux, de la Justice militaire, des pensions au ministère de la guerre, ancien conseiller d'Etat. — **La loi du 31 mars 1919 sur les Pensions pour blessures ou maladies contractées au service.** Etude comparée de l'ancienne et de la nouvelle législation. Volume in-8° de 178 pages (3^e édition)..... 5 25

Cette nouvelle édition, revue, complétée et mise à jour, des *Pensions pour blessures ou maladies contractées au service*, aura certainement le même succès que la première qui fait autorité dans tous les milieux militaires ou civils où se traitent les questions relatives à la loi du 31 mars 1919. C'est une belle étude de contentieux.

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 2.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

Capitaine E. FAURY. — **Guide pratique à l'usage des victimes de la guerre.** Militaires, veuves, orphelins, ascendants. Edition revue et mise à jour au 1^{er} juillet 1920. Volume in-8° 6 »

Cette nouvelle édition du *Guide pratique* contient les dispositions les plus importantes concernant les victimes militaires ou civiles de la guerre.

Pierre LARDY. — **Pension d'invalidité du taux de soldat** allouée aux militaires de carrière en activité de service, en non-activité, en congé sans solde, en retraite, en réforme, en réserve spéciale. Broch. in-8° de 48 p. 2 50

La loi du 30 avril 1920 a prévu le cumul d'une solde d'activité avec une pension d'invalidité du taux de soldat. L'étude que nous venons de faire paraître permet aux ayants droit de prendre, en toute connaissance de cause, une décision si importante pour eux et leur famille.

Capitaine C. FLUTET. — **Soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques gratuits** assurés par l'Etat à tous les militaires et marins réformés par suite de blessure ou de maladie contractée ou aggravée en service (décret du 26 septembre 1919). Volume in-18 de 64 pages. 1 50

Cet ouvrage est un *Guide pratique* parfait à l'usage des militaires et marins réformés, des médecins et pharmaciens civils, des municipalités, des sociétés de secours mutuels, des sociétés des ouvriers mineurs et des syndicats professionnels.

PENSIONS D'ANCIENNETÉ

Commandant C.-A.-H. VINCENT. — **Guide pratique sur les pensions d'ancienneté et pensions proportionnelles** à l'usage des militaires de carrière (officiers et troupe) et de leurs veuves et orphelins. Volume in-8° de 74 pages. 3 »

Ouvrage répondant complètement au but poursuivi qui est de permettre à chacun d'avoir un aperçu complet, sûr et documenté, tout en étant clair et précis, de la question si complexe, en l'état actuel de la législation, des pensions d'ancienneté et proportionnelles.

Pierre LARDY, officier d'administ. de 1^{re} classe de l'intendance. — **Pensions, majorations de pensions et complément de pensions** dus aux fonctionnaires civils, aux militaires de carrière, à leurs veuves ou orphelins. (En application des lois récentes et notamment : des 14 mars 1915, 19 mars 1919, 25 mars 1920, 16 avril 1920 et 30 avril 1920.) Volume in-8° de 80 pages. 2 50

La renommée de ce volume n'est plus à faire, il n'est pas un pensionné qui ne le connaisse et qui n'ait eu à s'en servir. Toutes les situations y sont prévues et le calcul de toutes les pensions, majorations, compléments est facilité par des exemples judicieusement choisis.

Pensions proportionnelles et d'ancienneté des Chefs de brigade, Gendarmes et Gardes, d'après les nouvelles lois. (Mis à jour au 1^{er} novembre 1920.) — Volume in-18 de 32 pages. 2 »

Ce livre est appelé à rendre de grands services non seulement aux militaires de la gendarmerie, mais aussi à tous ceux qui ont l'intention d'en faire partie. Il est, en outre, d'une compréhension extrêmement facile; il comprend de nombreux tableaux qui permettent le calcul rapide d'une pension d'un militaire de l'arme.

Carte d'identité pour le payement des retraites.

Prix de la carte d'identité	l'une.	» 40
Par 10 exemplaires, le prix est réduit à.....	—	» 25
Par 50 — — — — —	—	» 15
Par 100 — — — — —	—	» 10
Prix du carnet d'enregistrement. Feuille de tête.....	le cent.	20 »
— — — — —	Intercalaire.....	— 20 »